



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique et réglementation

Question écrite n° 3917

#### Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, de bien vouloir augmenter ses credits en faveur de la lutte contre la leucemie et l'aplasie medullaire. Il souhaite notamment que des mesures exceptionnelles soient decidees afin que la banque de donnees de moelle osseuse indispensable dans le programme de soin des maladies precitees puisse fonctionner correctement. En effet, actuellement, cette banque de donnees est prete a fonctionner si des credits sont rapidement deployes pour que notamment les donneurs potentiels soient soumis a leur deuxieme analyse de recherche complementaire.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La constitution du fichier national de donneurs de moelle osseuse a ete rendue possible grace, notamment, aux tres importantes contributions financieres de la Caisse nationale de l'assurance maladie. C'est ainsi que l'association « Greffe de moelle - France-Transplant », responsable de l'operation, a recu de cet organisme, depuis deux ans, un montant total de subventions de plus de 13 millions de francs. Cet effort financier a permis d'atteindre l'objectif fixe par les praticiens eux-memes de 40 000 donneurs potentiels, chiffre necessaire au bon fonctionnement du fichier. En ce qui concerne le financement des examens biologiques d'histocompatibilite HLA-DR de ces donneurs, une circulaire du 29 decembre 1988 vient de preciser que l'ensemble des frais de prelevements, y compris ces frais de laboratoire expressement cites, effectues sur des donneurs vivants, doit etre pris en charge par l'etablissement hospitalier prescripteur de la greffe.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Houssin Pierre-Remy](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3917

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

**Ministère attributaire :** solidarite, de la santé et de la protection sociale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 1988, page 2881